



Association **CANINE** Territoriale de **LORRAINE**

Association loi 1901 – Affiliée à la Société Centrale Canine
Fédération Nationale agréée par le Ministère de l'Agriculture – Reconnue d'Utilité Publique



2 EXPOSITIONS CANINES

le même week-end, au même endroit

avec attribution du **CACS** de la S.C.C. les deux jours
et du **CACIB** de la F.C.I. le dimanche
et avec des juges différents chaque jour


ROYAL CANIN

METZ


ROYAL CANIN

Parc des Expositions Metz - Métropole
1, rue de la Grange au Bois

4 et 5 novembre 2017

Engagements papier : Clôture le 7 octobre 2017 (date de réception chez Cédia)

Internet : 1^{re} Clôture : 9/10/2017 - 2^e Clôture : 15/10/2017 (tarifs augmentés de 10 € par exposition ou de 15 € pour les deux)

CONFIRMATION DES CHIENS NON EXPOSÉS

Samedi 4 Novembre à partir de 10h30

Inscriptions sur www.cedia.fr jusqu'au 23 octobre

Renseignements

Canine de Lorraine

2, rue du Fonteno - BP 076

54140 JARVILLE LA MALGRANGE

Tél. 03 83 32 24 66 - 03 87 53 42 79

Fax 03 83 30 68 50

Site : www.caninelorraine.fr

E-mail : caninelorraine@aol.com



CSAU samedi et dimanche

inscription sur place : 16 €

Présentation du certificat
de naissance ou du pedigree
et photocopie de ce document.

**Cages à disposition des exposants
qui le souhaiteront**

SPECIALE JEUNE PRÉSENTATEUR

Présélection à 14 h

Les points comptent double
pour la sélection du jeune qui représentera
la France à CRUFTS (Angleterre)

Inscription au secrétariat
le jour de l'exposition

TRÈS NOMBREUX PRIX ET RÉCOMPENSES

**Cages et Rings dans les Halls
Bar Restaurant dans l'enceinte
de l'exposition**

Parking gratuit
pour les véhicules légers

CAMPING CAR

Emplacements aménagés gratuits.
Téléphoner à Guy D'ALMEIDA :
06.71.45.28.71

Inscriptions (Meldeschein an) :
CEDIA - Exposition de Metz - 31230 COUEILLES

www.cedia.fr - paiement sécurisé

Les engagements internet seront confirmés par mail.

Seuls les engagements internet sur le site [cedia.fr](http://www.cedia.fr) sont pris en compte par l'A.C.T.L.

La canine de Lorraine demande 1 euro par transaction pour frais bancaires

RAGE - TOLLWUT :

Vaccination antirabique obligatoire pour les chiens en provenance de l'étranger ou appartenant à la 2^e catégorie. le certificat de vaccination antirabique en cours de validité et mentionnant le N° d'identification du chien, sera exigé à l'entrée de l'exposition.

**Les propriétaires de chiens appartenant
à la 2^e catégorie sont priés de se mettre en conformité
avec la loi du 6 janvier 1999.**

COMPOSITION DU JURY PRESENTI

La liste des juges peut être modifiée suivant le nombre des engagements et les indisponibilités des juges

Samedi 4 Novembre CACS		RACES	Dimanche 5 Novembre CACS et CACIB	
GROUPE 1				
GIANNONE Salvatore		Berger allemand		MORBELLI Jean Jacques
SCHAFFNER Gilbert		Berger belge		SCHWARTZ Daniel
GIANNONE Salvatore		Berger blanc Suisse, Shipperke, Berger portugais, border collie, bouvier d'Australie, des Ardennes, des Flandres, Kelpie		SCHAFFNER Gilbert
RITTER Claude		Berger australien		KARCHER Christian
VERNON Françoise		Berger polonais, de Russie, des Abruzzes et de Marenne, Croate, Chien loup Tchèque et autres bergers de l'Est et italiens	Spéciale	RITTER Claude
SCHWARTZ Daniel		Berger de Brie, de Picardie, Berger des Pyrénées, Chien de berger catalan,		THEVENON Benoit
LENEUF Christian	Spéciale	Schapendoes néerlandais, Berger hollandais, Chien loup de Saarloos		THEVENON Benoit
MANNATO Franco		Colley		DESSERNE Sylvie
GIANNONE Salvatore		Bobtail, Welsh Corgi		RITTER Claude
VERNON Françoise		Bearded collie		RITTER Claude
MANNATO Franco		Chien de berger des Shetland	Spéciale	VERNON Françoise
SCHWARTZ Daniel	Spéciale	Berger de Beauce		MORBELLI Jean Jacques
GIANNONE Salvatore		Reste du groupe		KARCHER Christian
GROUPE 2				
CALLO'C'H Richard		Affenpinscher, Pinscher, Schnauzer		GAUVRIT Michel
CLASS Anne-Marie		Landseer		GIANNONE Salvatore
CLASS Anne-Marie		Terre neuve		MAESTRO LAFUENTE Angel
CLASS Anne-Marie		Saint Bernard, Dogue du Tibet, Boxer		TOMPOUSKY Sylviane
CLASS Anne-Marie		sharpei	Spéciale	MORBELLI Jean Jacques
CLASS Anne-Marie		Berger d'Anatolie, Aïdi, Hovawart		SOULAT Raymond
DUPAS Jean-Jacques	Spéciale	Mâtin napolitain		TOMPOUSKY Sylviane
GAUVRIT Michel	Spéciale	Terrier noir de russie		BUSS (D)
MACH Lisbeth (CH)	Spéciale	Bulldog anglais	Spéciale	DUPAS Jean-Jacques
MAESTRO LAFUENTE Angel		Dobermann	Spéciale	DESSERNE Sylvie
MAESTRO LAFUENTE Angel	Spéciale	Mastiff, Bullmastiff	Spéciale	CHAPIRO Boris
MAKOMASKI Marila		Bouvier suisse		GIANNONE Salvatore
MANNATO Franco		Dogue des Canaries, de Majorque, Fila Brasileiro		CLASS Anne-Marie
MIGNOT Gérard	Spéciale	Dogue allemand		ZALC Thierry
MORBELLI Jean-Jacques		Berger d'Asie centrale, Sarplaninac, Berger du Caucase	Spéciale	RITTER Claude
MORBELLI Jean-Jacques		Dogue argentin		CLASS Anne-Marie
MORBELLI Jean-Jacques	Spéciale	Rottweiler		MAKOMASKI Marila
SCHWARTZ Daniel		Chien de Montagne, mâtin des Pyrénées		THEVENON Benoit
THEVENON Benoit		Dogue de Bordeaux		CLASS Anne-Marie
THEVENON Benoit	Spéciale	Léonberg	Spéciale	MIGNOT Gérard
TOMPOUSKY Sylviane		Chien de Castro Laboreiro, Fila de San Miguel, Mâtin espagnol		CLASS Anne-Marie
TOMPOUSKY Sylviane	Spéciale	Cane corso		SOULAT Raymond
CLASS Anne-Marie		Reste du groupe		GIANNONE Salvatore
GROUPE 3				
BUSS Kerstin (D)	Spéciale	Staffordshire américain TERRIER		ESCOFFIER Jean-Louis
STEPHAN Geneviève	Spéciale	Terrier Jack Russell, Reverend Russell		ESCOFFIER Jean-Louis
GAUVRIT Michel	Spéciale	Airedale, Bedlington, border, cesky, Glen of Imaal, irish, kerry blue, lakeland, norfolk, norwich, manchester, sealyham, silky, weathen, brésilien, japonais, australien, welsh, toy terriers		BUSS Kerstin (D)
KARCHER Christian		Yorkshire terrier		CALLO'C'H Richard
CALLO'C'H Richard		Bull terrier et miniature		GAUVRIT Michel
STEPHAN Geneviève		Fox terrier		CALLO'C'H Richard
MIGNOT Gérard		Cairn, Dandie dinmont, skye, scottish, et west highland terrier	Spéciale	DESSERNE Sylvie
THEVENON Benoit		Staffordshire bull terrier		CALLO'C'H Richard
GAUVRIT Michel		Reste du groupe		CALLO'C'H Richard
GROUPE 4				
BARENNE Roger		Teckel	Spéciale	LAVAL DUBOUL Anne-Marie
GROUPE 5				
LARIVE Jeannette		Eurasier		MANNATO Franco
LARIVE Jeannette	Spéciale	Akita, Samoyède, shiba inu, spitz japonais, autres chiens nordiques et spitz du Japon		GOGIBUS Judith
MANNATO Franco		Akita américain, Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco d'Ibiza, Basenji, chow-chow		LENEUF Christian

Samedi 4 Novembre CACS		RACES	Dimanche 5 Novembre CACS et CACIB	
MANNATO Franco	Spéciale	Husky de Sibérie		LENEUF Christian
BARENNE Roger	Spéciale	Spitz allemand et italien		MANNATO Franco
LENEUF Christian	Spéciale	Chien nu du Mexique, du Pérou		LARIVE Jeannette
LENEUF Christian	Spéciale	Malamute de l'Alaska		GOGIBUS Judith
LENEUF Christian		Reste du groupe		MANNATO Franco
GROUPE 6				
CHAPIRO Boris		Basset hound, rhodesian ridgeback, dalmatien, Beagle		MACH Lisbeth (CH)
HARDY BEAUCHOT Laurence		Basset griffon vendéen, griffon fauve de Bretagne		BARENNE Roger
CHAPIRO Boris		Reste du groupe		MACH Lisbeth (CH)
GROUPE 7				
HARDY BEAUCHOT Laurence		Braque hongrois, Pointer, barbu tchèque, Epagneul de Picardie, de Pont Audemer, Picard, de Munster		CHAPIRO Boris
CHAPIRO Boris		Braque allemand, d'Auvergne, de Weimar, du Bourbonnais, français, hongrois, italien, portugais, Saint Germain, Setter anglais, irlandais, Epagneul français, Chien d'arrêt allemand langhaar, Griffon d'arrêt à poil dur korthals		KERIHUEL Jean-Paul
CLASS Anne-Marie	Spéciale	Chien d'arrêt allemand drahthaar		CHAPIRO Boris
LEGRAND LELOUP Monique	Spéciale	Braque d'Auvergne		CHAPIRO Boris
HARDY BEAUCHOT Laurence	Spéciale	Setter gordon		KERIHUEL Jean-Paul
CHAPIRO Boris		Reste du groupe		KERIHUEL Jean-Paul
GROUPE 8				
LEGRAND LELOUP Monique		Retriever à poil plat, de la baie de Chesapeake, de la Nouvelle Ecosse, du Labrador		MAESTRO LAFUENTE Angel
LEGRAND LELOUP Monique		Golden retriever		STEPHAN Geneviève
STEPHAN Geneviève		Cocker américain, anglais, spaniels - field, springer, Sussex, Welsh, Kooike-rhondje épagneul d'eau irlandais		PIEPRZYK Yvette
STEPHAN Geneviève	Spéciale	Barbet, Chien d'eau Américain, Espagnol, Romagnol, Portugais, Wetterhoun		CHAPIRO Boris
MACH Lisbeth (CH)		Reste du groupe		CHAPIRO Boris
GROUPE 9				
KARCHER Christian	Spéciale	Caniche	Spéciale	BARENNE Roger
ARNOULT Daniel		Epagneuls nains continentaux, petit chien russe		MADEC Roger
ARNOULT Daniel	Spéciale	Epagneul tibétain, lhassa apso, shtizu, terrier du Tibet		CSIK Istvan (D)
CSIK Istvan (D)	Spéciale	Cavalier king charles spaniel, king charles		MADEC Roger
MATTERA Cassandre	Spéciale	Chihuahua (adultes)		KUCEROVA CHRPOVA Veronika (CZ)
FLAMME Sylvie	Spéciale	Chihuahua (baby, puppy, jeune)		KUCEROVA CHRPOVA Veronika (CZ)
LENEUF Christian	Spéciale	Chiens chinois à crête		KUCEROVA CHRPOVA Veronika (CZ)
LENEUF Christian	Spéciale	Coton de Tulear		ARNOULT Daniel
MADEC Roger		Bouledogue français		ARNOULT Daniel
LARIVE Jeannette		Bichons , petit chien lion, Griffons bruxellois, petit brabançon		CSIK Istvan (D)
LARIVE Jeannette		Epagneul japonais, pékinois, Boston terrier, carlin		BLANGINO Jean
LARIVE Jeannette		Reste du groupe		BLANGINO Jean
GROUPE 10				
KUCEROVA CHRPOVA Veronika (CZ)		Barzoi		CLASS Anne-Marie
KUCEROVA CHRPOVA Veronika (CZ)		Galco, greyhound, Lévrier hongrois, polonais, Galgo		LENEUF Christian
KUCEROVA CHRPOVA Veronika (CZ)		Lévrier écossais, Irlandais, lévrier afghan, saluki, Azawakh, Sloughi		MATTERA Cassandre
DESSERNE Sylvie	Spéciale	Petit lévrier italien		MATTERA Cassandre
KUCEROVA CHRPOVA Veronika (CZ)	Spéciale	whippet		MATTERA Cassandre
KUCEROVA CHRPOVA Veronika (CZ)		Reste du groupe		MATTERA Cassandre
Races non reconnues par la F.C.I.				
THEVENON Benoit		Berger américain miniature		KARCHER Christian
MAKOMASKI Maria	Spéciale	Bulldog continental	Spéciale	CLASS Anne-Marie
KARCHER Christian	Spéciale	Chiens particolores	Spéciale	BARENNE Roger
CHAPIRO Boris		Cursinu, Ratier de Prague, Bruno St Hubert Français, Gado Transmontado, Barbado Da Terceira, Epagneul de St Usage, Briquet de Provence		KERIHUEL Jean-Paul

SAMEDI

NATIONALE D'ELEVAGE CANICHES ET CHIENS PARTICOLORES à partir de 11 heures

Juges : M. BLANGINO (Caniches femelles) M. DUPAS (caniches mâles, chiens particolores)
inscriptions sur www.cedia.fr - NE Caniches

*la spéciale sera jugée par M. Karcher de 9h à 10h30 pour les caniches, à partir de 10h30 pour les chiens particolores.
Les rings de jugement de la Spéciale et de la Nationale seront contigus.*

EXTRAITS DU RÈGLEMENT DES EXPOSITIONS CANINES INTERNATIONALES

L'EXPOSITION SE TIENDRA À METZ - PARC DES EXPOSITIONS METZ - METROPOLE

HORAIRE D'ENTRÉE ET DE JUGEMENT - L'accès de l'exposition est ouvert aux chiens à partir de 8h. Les jugements commenceront à 9 h 30 le samedi et le dimanche

AFFICHAGE – Les éleveurs sont autorisés à faire figurer sur un panneau de 45 cm de hauteur x 35 cm de largeur : le nom, l'adresse et le numéro de téléphone de l'élevage ; les principales récompenses obtenues par l'élevage ; l'annonce de portées à vendre. Un seul panneau est autorisé par page.

Toute distribution de prospectus quels qu'ils soient est rigoureusement interdite dans l'enceinte de l'Exposition.

TOILETTAGE – Il est interdit de préparer le chien dans le hall de l'exposition en utilisant des substances ou du matériel quelconque. Seul l'usage du peigne ou de la brosse est autorisé.

Il est interdit de traiter la robe, la peau ou la truffe avec quoi que ce soit qui en modifie la structure, la couleur ou la forme. Il est interdit de laisser un chien attaché sur la table de toilette plus longtemps que ne l'exige sa préparation.

PRESENTATION : Il est précisé que le chien ne peut être présenté que par une seule personne, ce qui exclut tout double « Handling », c'est-à-dire qu'il est interdit par tout autre personne d'appeler ou d'exciter le chien à l'extérieur du ring avec tout objet, sifflet ou autre gestulation. Le juge est chargé de faire respecter cette règle soit par le commissaire de ring soit par les organisateurs de l'exposition. Il pourra, en cas de non respect, disqualifier le chien et consignera le motif sur son carnet de juge.

SERVICE VÉTÉRINAIRE – Le Service Vétérinaire sera assuré par un Docteur - Vétérinaire de service qui a tous pouvoirs pour se prononcer sur l'acceptation, le refus ou le renvoi tant à l'entrée qu'au cours de l'Exposition :

- des chiens paraissant malades ou atteints de maladies de peau,
- des chiens aveugles, sourds ou estropiés,
- des chiens monorchides, cryptorchides ou atteints de malformations,
- des chiens visiblement pleines, en état de lactation ou accompagnée de leurs petits,
- des chiens dangereux.

La décision du Service Vétérinaire est sans appel (voir Avis aux Exposants).

ANULATION – En cas d'impossibilité d'ouvrir l'Exposition pour des raisons majeures, indépendantes de la volonté des organisateurs, les droits d'engagement ne seront pas remboursés, attendu que la Société organisatrice devra couvrir les frais d'organisation qu'elle a engagés.

ENGAGEMENTS – Les chiens doivent être la propriété de l'Exposant et peuvent être présentés par toute personne de son choix à l'exception de celles qui sont sous le coup d'une sanction d'exclusion des manifestations canines. Pour les juges, se conformer au règlement des juges.

Sont seuls admis à l'Exposition les chiens inscrits à un Livre d'origines (Livre d'attente compris) d'un Pays membre de la F.C.I. ou d'un Pays non affilié, dont le Livre d'origine est reconnu par la F.C.I. Seront refusés :

- les inscriptions parvenues après la date de clôture des engagements,
- les engagements "au poteau" le jour de l'exposition,
- toutes modifications ou inscriptions dans d'autres classes intervenant le jour de l'exposition, exception faite pour la classe de lot ou classe d'élevage ou des erreurs de transcription de l'organisation.

CLASSES D'ENGAGEMENT

Les bornes minimum et maximum des classes sont calculées par rapport au jour de naissance et au jour du jugement.

* CLASSES INDIVIDUELLES

INTERMÉDIAIRE – Pour les chiens âgés de 15 mois à moins de 24 mois. Cette Classe donne droit à l'attribution d'un C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Ouverte. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

OUVERTE – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois.

Cette Classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Travail et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

TRAVAIL – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements, la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe donne droit à l'attribution du C.A.C.S. en concurrence avec les Classes Ouverte et Intermédiaire. En cas d'obtention du C.A.C.S., le sujet entrera en concurrence avec la Classe Champion pour l'attribution du C.A.C.I.B.

CHAMPION DE BEAUTÉ – Réserve exclusivement aux chiens âgés d'au moins 15 mois, déclarés Champions de Beauté Nationaux des Pays Membres de la F.C.I. et Champions Internationaux de la F.C.I. au plus tard la date de clôture des engagements (la photocopie doit être jointe à l'engagement). Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., mais donne droit à l'attribution du C.A.C.I.B. et de la R.C.A.C.I.B. en concurrence avec les Classes Ouverte, Intermédiaire et Travail.

JEUNES – Pour tous chiens âgés de 9 mois à moins de 18 mois. Cette classe peut donner droit à l'attribution du qualificatif Excellent et non au C.A.C.S., ni au C.A.C.I.B.

PUPPY – Pour les chiens âgés de 6 mois à moins de 9 mois.

BABY – Pour les chiens âgés de 4 mois à moins de 6 mois.

Ces classes ne donnent pas droit à l'attribution d'un qualificatif ; le juge formule simplement une appréciation sur le chien (par ordre décroissant : Très Prometteur, Prometteur, Assez Prometteur, insuffisant). Elles ne donnent pas lieu à un classement.

VÉTÉRAN – Pour les chiens ayant atteint l'âge minimum de 8 ans. Cette classe ne donne pas droit à l'attribution du C.A.C.S., ni du C.A.C.I.B.

AUTRES CLASSES

MEUTES – Uniquement Terriers - Teckels - Chiens Courants.

POUR CHIENS COURANTS : Pour six chiens courants minimum, de même race et variété, sans distinction de sexe, appartenant au même propriétaire. Chaque sujet composant la Meute doit faire l'objet d'une feuille d'engagement.

POUR TERRIERS-TECKELS : Pour six terriers ou 6 teckels minimum. Le propriétaire doit justifier que 3 de ses chiens engagés ont obtenu les titres nécessaires pour accéder à la classe travail ou qu'il est titulaire d'une

attestation de meute délivrée par la DDA de son département pour la chasse sous terre.

TECKELS : Les chiens en meute doivent impérativement être de même variété de poil et de taille (seuls les Nains et Kaninchen de même poil peuvent être réunis dans la même meute).

Les meutes peuvent s'engager par internet et par courrier, en plus du prix de l'engagement faire un chèque de caution de 150 € qui sera restitué le jour de l'exposition au cours de la présentation de la meute sur le ring d'honneur (chèque à l'ordre de l'ACT Lorraine à envoyer à Cédia - Meute Metz - 31230 COUEILLES).

LOT D'AFFIXE – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour au moins trois et au plus 5 chiens de mêmes race et variété, sans distinction de sexe, déjà engagés dans une classe individuelle, nés chez le même producteur mais pouvant appartenir à des exposants différents. Le classement, qui tient compte de l'homogénéité, sera fait par un juge unique sur le ring d'honneur.

LOT DE REPRODUCTEURS – (Classe pouvant être constituée sur place). Pour un sujet mâle ou femelle, accompagné de 3 (minimum) à 5 (maximum) de ses descendants directs au 1^{er} degré.

COUPLE – Pour deux chiens de même race et variété, de sexe différent, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

PAIRE – Pour deux chiens de même race et variété, de même sexe, appartenant au même propriétaire et engagés dans une classe individuelle.

CHIENS "NE CONCOURANT PAS" – Pour les chiens âgés de 4 mois minimum, titulaires d'un Certificat de Naissance ou inscrits à un Livre des Origines reconnu par la F.C.I. et qui ne participent pas à l'exposition. Le carnet de santé de ce chien doit être en règle. Ces chiens figurent au catalogue mais ne sont pas examinés par le juge.

RÈGLEMENT DES ENGAGEMENTS – le règlement des engagements doit être adressé en même temps que la feuille d'engagement. Sur Internet, seuls les engagements payés seront pris en compte.

CLOTURE DES ENGAGEMENTS : papier : 7 Octobre 2017
Internet
1^{er} clôture : 9 octobre 2017
2^e clôture : 15 octobre 2017

Tout engagement parvenant après cette date sera refusé et remboursé sous déduction d'une somme de 10 % pour frais de Secrétariat.

REFUS OU EXCLUSIONS :

- des engagements :
 - des chiens non inscrits à un livre d'origines d'un pays membre de la FCI ou d'un pays non affilié mais dont le livre est reconnu par la FCI
 - des chiens n'ayant pas atteint l'âge de 4 mois la veille de l'ouverture de l'exposition.
- La Société se réserve le droit de refuser tous engagements qu'elle croirait ne pas devoir admettre et de les rembourser même après les avoir acceptés.
- des chiens. - (A leur entrée ou en cours d'exposition) :
 - ceux refusés par le "Service Vétérinaire" ;
 - ceux qui auraient été substitués aux chiens réellement engagés.
- Les engagements dans ces cas ne seront pas remboursés.
- ceux non engagés dont l'entrée dans l'enceinte de l'Exposition est formellement interdite ;
 - ceux dont l'engagement "au poteau" serait demandé.

JUGEMENTS – Les Juges officient seuls sous leur responsabilité personnelle. Ils peuvent être assistés dans leur ring d'un secrétaire, d'un commissaire de ring, et si besoin est, d'un interprète, fonctions qui, en aucun cas, ne peuvent être tenues par un Juge qualifié ou stagiaire ou Expert confirmateur de la race considérée.

Un Juge défaillant peut être remplacé par son suppléant ou tout autre Juge qualifié pour la même race. Un deuxième Juge sera désigné si le nombre d'engagements dépasse 80 chiens par journée d'exposition. En aucun cas un Juge ne pourra, à la demande de l'exposant, juger le chien dans une autre classe que celle dans laquelle il a été engagé.

Les jugements sont sans appel et définitifs dès que prononcés. Les chiens peureux ou agressifs seront automatiquement éliminés par le Juge. En aucun cas les chiens absents au moment du jugement ne seront examinés par la suite, mais le juge a la faculté de l'examiner, de lui attribuer un qualificatif officiel sans le classer. Lorsque le coup de feu est obligatoire, celui-ci doit être tiré à l'extérieur du hall

C.A.C.S. : Le C.A.C.S. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "EXCELLENT" en CLASSE OUVERTE, INTERMÉDIAIRE ou TRAVAIL, à condition qu'il soit de mérite exceptionnel (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement la première place).

Les Juges font les propositions de C.A.C.S. d'après les mérites absolus des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer, pour l'homologation du C.A.C.S., que les chiens satisfont aux conditions imposées.

Si le chien classé 2^e Excellent est de qualité équivalente à celui ayant obtenu le C.A.C.S., il peut lui être accordé la R.C.A.C.S. La R.C.A.C.S. peut être convertie en C.A.C.S. si le chien proposé pour le C.A.C.S. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense en raison de son âge ou de ses origines.
- s'il a déjà le titre de Champion National de Beauté.

Après avoir décerné le C.A.C.S., pour attribuer la Réserve de C.A.C.S., le juge devra appeler sur son ring le second de la classe dans laquelle il aura attribué le C.A.C.S. et le mettre en concurrence avec les 1^{ers} Excellent des deux autres classes.

C.A.C.I.B. : Les propositions de C.A.C.I.B. ne sont autorisées que dans les classes OUVERTE, INTERMÉDIAIRE, TRAVAIL et CHAMPION.

Dans ces quatre classes, seuls peuvent être engagés les chiens ayant atteint l'âge minimum de 15 mois à la veille de l'ouverture de l'Exposition. L'engagement simultané dans ces quatre classes est interdit. Les Juges font les propositions de C.A.C.I.B. d'après le mérite absolu des chiens, sans avoir à vérifier si ceux-ci remplissent les conditions d'âge et d'inscription à un Livre d'Origines reconnu.

Il appartient à la F.C.I. de s'assurer que les chiens proposés satisfont aux conditions imposées pour l'homologation du C.A.C.I.B.

Le C.A.C.I.B. ne peut être accordé qu'à un chien classé 1^{er} "Excellent" (cette récompense n'accompagnant pas automatiquement cette première place). Il est décerné au plus beau chien ayant obtenu le qualificatif "Excellent" à condition d'être de mérite exceptionnel.

La R.C.A.C.I.B. peut être convertie en C.A.C.I.B. si le chien proposé pour le C.A.C.I.B. :

- ne peut prétendre à l'homologation de cette récompense, en raison de son âge, de ses origines, etc.
- s'il a déjà le titre de Champion International

Les récompenses décernées ne seront valables qu'après leur homologation par la S.C.C. en ce qui concerne le C.A.C.S. et par la Fédération Cynologique Internationale pour l'attribution du C.A.C.I.B.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE RACE – le chien et la chienne proposés pour le C.A.C.I.B. concourent pour le titre de Meilleur de Race, ainsi que le Meilleur Jeune Mâle et Meilleure Jeune Femelle ayant reçu le qualificatif «Excellent» dans la classe jeune, et le (la) Meilleur(e) vétérinaire ayant reçu le qualificatif «Excellent». Les chiens appartenant à des races reconnues à titre provisoire par la F.C.I., bien que ne pouvant pas obtenir le C.A.C.I.B., peuvent prendre part aux concours Meilleur de Race, Meilleur de Groupe, Meilleur de l'Exposition.

MEILLEUR CHIEN DE CHAQUE GROUPE – Les chiens désignés "Meilleur de Race" seront réunis par groupes pour la désignation du Meilleur Chien de chaque Groupe.

MEILLEUR CHIEN DE L'EXPOSITION – Les meilleurs chiens de chaque groupe concourent en fin d'exposition pour le titre de Meilleur Chien de l'Exposition.

Dans le cas d'une exposition sur 2 jours, les propriétaires des «Meilleurs de Groupes» de la 1^{re} journée s'engagent en conséquence à être présents à l'Exposition le 2^e jour.

CONFIRMATIONS

ATTENTION : Les chiens nés après le 28 août 2008 ayant les oreilles coupées ne peuvent être confirmés.

Seuls les juges français peuvent assurer la confirmation. Votre chien doit être identifié très lisiblement et vous devez le présenter avec sa fiche d'identification et son certificat de naissance de la Société Centrale Canine, ainsi que le formulaire d'examen de confirmation correctement rempli.

Une liste des modifications intervenues après l'édition du catalogue sera affichée au secrétariat de l'exposition.

Age minimum exigé pour la confirmation : 12 mois sauf

• 1 ^{er} Groupe	: Bergers Allemand, de Brie, Bouvier des Flandres	15 mois
• 2 ^e Groupe	: Schnauzer Géant, Dogues Allemand, de Bordeaux, du Tibet, Mastiff, Bullmastiff, Mâtin Napolitain, Mâtin Espagnol, Montagne et Mâtin des Pyrénées, Filà Brasileiro, Chien de Montagne Portugais, Rafeiro de Alentejo, Castro Laboreiro, St-Bernard, Terre-Neuve, Landseer, Léonberg, Dobermann, Rottweiler, Hovavart, Cane Corso, Grand Bouvier Suisse, Bouvier Bernois _____	15 mois
• 5 ^e Groupe	: Chien du Pharaon, Cirneco de l'Etna, Podenco Canario, Podengo Portugais (moyen et grand), Podenco Ibicenco, Samoyède, Akita Inu, Esquimau du Groenland _____	15 mois
• 6 ^e Groupe	: Rhodesian Ridgeback _____	15 mois
• 8 ^e Groupe	: Retrievers _____	15 mois
• 9 ^e Groupe	: Epagneuls Pékinois et Japonais _____	10 mois
• 10 ^e Groupe	: Afghans, Saluki, Barzoi, Deerhound, Irish Wolfhound, Galgo, Greyhound, Magyar Agar, Azawakh, Sloughi, Chart Polski _____	12 mois

RÉCLAMATIONS – Toutes réclamations fondées sur ce présent Règlement, à l'exception de celles concernant les jugements, attendu que ceux-ci sont sans appel, devront être formulées par écrit dans l'heure de l'événement qui les auront motivées et être accompagnées d'une caution de 76 € qui restera acquise à la Société organisatrice si après examen elles sont reconnues sans fondement.

Tous les cas non prévus au présent Règlement et toutes contestations relatives à son interprétation seront jugés par le Comité de l'Exposition.

SANCTIONS – Pourront être exclus temporairement ou définitivement des Expositions et Concours organisés par la S.C.C., avec extension possible aux manifestations organisées par ses Associations affiliées :

- les Exposants qui se rendront coupables de faits contre l'honneur ;
- ceux qui auront fait une fausse déclaration
- ceux qui auront fait subir à leur chien toute opération susceptible de tromper sur sa qualité ;
- ceux qui, par leur langage, leurs écrits, leurs actes, nuiraient au succès de l'Exposition ou porteraient atteinte au prestige des Juges et de la Société Centrale Canine.
- ceux qui auront introduit subrepticement un chien non engagé, ou remplacé un chien engagé par un autre ;
- ceux qui auront quitté l'Exposition avant l'heure fixée.

Les sanctions seront prononcées conformément aux articles 30 à 36 du Règlement intérieur de la Société Centrale Canine.

RESPONSABILITÉ – La Société organisatrice décline toute responsabilité du chef de vol, perte, fuite, maladie, mort des animaux exposés, morsures occasionnées par eux, etc. et cela en quelque cas ou pour quelque cause que ce soit.

Les exposants étant seuls responsables, dans l'enceinte de l'Exposition, des accidents et autres dégâts occasionnés par leurs chiens tant à des tiers qu'à eux-mêmes, la Société organisatrice ne peut en aucun cas être reconnue responsable en leur lieu et place.

Par le seul fait de l'engagement de leurs chiens, les exposants acceptent d'une façon absolue, sans conditions ni réserves, tous les articles du présent Règlement dont ils reconnaissent avoir pris connaissance en signant la feuille d'engagement.

TRÈS IMPORTANT

Avis aux Exposants résidant à l'Etranger

I - Le Service des Douanes est susceptible d'exiger d'une personne se présentant au bureau de douane français avec plusieurs chiens, l'établissement d'un acquit à caution et le versement des frais correspondants.

II - L'entrée en France n'est autorisée que pour les chiens âgés d'au moins trois mois, sous réserve de la présentation au bureau de douane d'entrée en France, d'un certificat délivré par un Vétérinaire officiel du pays d'origine attestant que les vaccinations contre la rage, la maladie de Carré et l'hépatite contagieuse ont été effectuées depuis plus d'un mois et moins d'un an, ou qu'un rappel de ces vaccinations a été effectué depuis moins d'un an.

Pour les animaux âgés de plus d'un an accompagnant les voyageurs en transit, importés temporairement ou réimportés après une exportation temporaire, le certificat de vaccination antirabique est seul exigé.

Le certificat devra avoir été authentifié par les Autorités vétérinaires du pays d'origine et garantir que l'animal a bien été vacciné par un procédé autorisé dans ce pays. Une traduction officielle en langue française du certificat devra également être présentée. En l'absence de ces documents, les chiens seront refoulés.

III - Il y a lieu de présenter ces mêmes documents pour accéder à l'Exposition. Par ailleurs, les chiens doivent être en parfait état de santé. Les origines de chacun d'eux devront avoir été justifiées à tout moment. Le Vétérinaire officiel désigné par l'Administration peut refuser l'admission des chiens à l'Exposition en cas de non-conformité aux conditions sanitaires.

Depuis le 1er Juillet 2015 tous les chiens ayant les oreilles coupées pour quelque raison que ce soit (accident, chiens appartenant à des propriétaires étrangers, etc...) ne sont plus autorisés à accéder à toutes manifestations canines officielles organisées sous l'égide de la Société Centrale Canine à l'exception des chiens nés en France avant le 28 août 2008.

OBLIGATIONS SANITAIRES : 2^e Catégorie : Le certificat de vaccination antirabique en cours de validité, mentionnant le N° de tatouage sera exigé à l'entrée de l'exposition pour les chiens de race Rottweiler, Tosa, American Staffordshire Terrier, ainsi que pour ceux venant de l'étranger. L'organisation recommande aux propriétaires des chiens des races citées ci-dessus de prendre toutes dispositions relatives à l'article 211-5 de la loi du 6 janvier 1999 (récépissé municipal, tenue en laisse et muselière en dehors des rings et cages).

METZ 4 et 5/11/2017 - 2 Expositions Canines

Samedi 4 : Exposition nationale avec attribution du CACS
Dimanche 5 : Exposition internationale avec attribution du CACIB
Demande d'engagement – Meldeschein – Entry Form

Cadre réservé à l'organisation

Cadre réservé à l'organisation

N'oubliez pas de cocher une des cases ci-dessous.

Exposition Nationale uniquement
Samedi 4 novembre

Exposition Internationale uniquement
Dimanche 5 novembre

Deux expositions
Samedi 4/11 et Dimanche 5/11

Remplissez cette feuille lisiblement et envoyez-la **avant le 7 Octobre** à : **CEDIA - Exposition de Metz - 31230 COUEILLES.**

Joindre impérativement : - *Votre règlement à l'ordre de l'ACT Lorraine*
- *la photocopie des justificatifs (champion et travail),*

Les engagements par fax ou par e-mail ne seront pas retenus.
Engagements internet : www.cedia.fr, règlement par carte bancaire, paiement sécurisé. Seuls les engagements payés sur le site seront retenus.

En l'absence de justificatifs valables, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte

Du soin apporté à remplir ces lignes dépendra l'exactitude des informations diffusées dans le catalogue

N° tatouage ou puce : _____ N° Livre d'Origines : _____
Microship - ID *Zuchtbuch Nr - registration number*

Nom du chien : _____
Name des Hundes - Name of the dog

Race : _____
Rasse - breed

<p>Taille : _____ <i>Grösse - size</i></p> <p>Schnauzers, Pinschers, Caniches, Parson/Jack Russell, Spitz, Teckels, Braques Français, Podenco Portugais, Bull Terrier, Chiens à peau nue.</p>	<p>Couleurs : _____ <i>Farbe - colour</i></p> <p>Bergers de Brie, Belges, Dobermanns, Boxers, Schnauzers, Dogues Allemands, Spitz, Elound, Cockers, Caniches, Chow-Chow, Bouledogues, Carlins, Pinschers, Puli, Épagneuls Bretons, Setter Irlandais, Cavalier King Charles.</p>	<p>Nature du poil : _____ <i>Haar - hair</i></p> <p>Teckels, Saint-Bernard, Chihuahuas, Collies, Braque de Weimar, Hongrois, Fox-Terriers, Podencos Portugais et Ibicencos, Bichons, Chiens de Montagne Portugais, Segugios Italiens, Retrievers, Bergers des Pyrénées et Hollandais, Chien d'Eau Portugais.</p>	<p>Poids : _____ <i>Gewicht - weight</i></p> <p>Pékinois, Japonais, Papillons, Phalènes.</p>
----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	--------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	-----------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------------	---------------------------------------------------------------------------------------------------------

Date de naissance : _____ Sexe : _____
Geburtsdatum - date of birth *Geschlecht - Sex*

Nom du père : _____
Name des Vaters - name of the sire

Nom de la mère : _____
Name der Mutter - name of the dam

Producteur : _____
(propriétaire de la lice à la saillie)
Name des Züchters - breeder's name

Propriétaire M. Mme Mlle _____
Name des Eigentümers - owner's name

Adresse : _____

Code Postal : _____ Ville : _____ Pays : _____

Téléphone : _____ Mail _____ Confirmation

Classe d'engagement :	Intermédiaire <input type="checkbox"/>	Ouverte <input type="checkbox"/>	Travail <input type="checkbox"/>	Champion <input type="checkbox"/>
	<i>Offene Klasse - Open Class</i>	<i>Gebrauchshund Klasse - Working Class</i>	<i>Championklasse - Beauty Champion Class</i>	
Jeune <input type="checkbox"/>	Puppy <input type="checkbox"/>	Baby <input type="checkbox"/>	Vétéran <input type="checkbox"/>	Ne Concourant pas <input type="checkbox"/>
<i>Jugend Klasse - Junior Class</i>				
Lot d'Affixe <input type="checkbox"/>	Lot de Reproducteur <input type="checkbox"/>	Meute <input type="checkbox"/>	Couple <input type="checkbox"/>	Paire <input type="checkbox"/>
		<i>Laufhundmeuten - Packs</i>	<i>Paar - couple</i>	<i>Paar - Pair</i>

Sans précision ci-dessus, le chien sera inscrit, selon son âge, en classe ouverte, jeune ou puppy

CLOTURE DEFINITIVE DES ENGAGEMENTS : 7 OCTOBRE 2017

ATTESTATION

DROITS D'ENTRÉE AU CONCOURS	CACS du 4/11	CACIB du 5/11	2 expositions
1 ^{er} chien (catalogue compris) <i>Für den 1. Hund, first dog</i>	39 €	44 €	78 €
2 ^e / 3 ^e chiens (chacun) <i>Für den 2. und den 3. Hund (pro Hund), for the 2nd & 3rd dog (each one)</i>	34 €	41 €	70 €
4 ^e ou suivants (chacun) <i>Für den 4. und folgenden Hund, for the 4th and each following dog</i>	29 €	33 €	57 €
Puppy, Baby, Vétéran	25 €	30 €	51 €
Chiens ne concourant pas (accompagnant) : non Exposés, non Confirmés <i>(Hunde die nicht konkurrieren, not competing dog)</i>	12 €	12 €	20 €
Meute avec 6 chiens en individuelle <i>(Laufhundmeuten, Packs)</i>	65 €	72 €	131 €
⚠ Chèque de caution meute OBLIGATOIRE (voir page règlement de l'expo)	150 €	150 €	150 €
Chien supplémentaire dans la meute <i>(Zusätzlicher Hund in Laufhundmeuten, supplementary dog in pack)</i>	13 €	13 €	23 €
Lot d'Affixe, Lot de Reproducteur, Paire, Couple	10 €	10 €	17 €
Carte d'accompagnateur (gratuit jusqu'à 14 ans) pour le <u>samedi</u> <i>(Zusätzlicher Eintritt)</i>	4 €	-	-
Carte d'accompagnateur (gratuit jusqu'à 14 ans) pour le <u>dimanche</u> <i>(Zusätzlicher Eintritt)</i>	-	4 €	-
Membres de l'A.C.T.L. à jour de leur cotisation de l'année en cours : <i>Réduction de 4 euros par exposition, sur chaque engagement.</i>			-
Total des engagements			

Je déclare sincères et véritables les renseignements figurant ci-dessus.

J'accepte d'une façon absolue et sans réserve tous les articles du règlement de cette exposition que j'ai reçu et dont j'ai pris connaissance.

En conséquence, j'exonère spécialement et entièrement la Société de toute responsabilité du fait d'accidents (blessures, morsures, vol, maladies et dommages divers) survenus à mon chien ou causés par lui ou à moi-même.

Je certifie sur l'honneur que mon chien ou mon chenil ne sont pas, à ma connaissance, au jour où est signé cet engagement, atteints de maladies contagieuses et m'engage à ne pas le présenter si de telles maladies venaient à se déclarer avant cette exposition.

En cas de fausse déclaration, j'accepte d'ores et déjà de me voir appliquer les sanctions prévues par le règlement, notamment la disqualification de mon chien et mon exclusion de toute manifestation patronnée par la S.C.C.

Fait à _____
le _____

Signature du propriétaire :

Règlement par Mandat Chèque CCP Libellé au nom de l'A.C.T. de Lorraine

IBAN IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE COMPTE : FR76 3008 7336 0100 0112 9270 156 - SNVB VILLERS LES NANCY

BIC - IDENTIFIANT INTERNATIONAL DE L'ETABLISSEMENT : CMCIFRPP

Agés minimum pour la confirmation

1 ^{er} Groupe Bergers Allemands - Bergers de Brie – Bouvier des Flandres Reste du Groupe	15 mois 12 mois	3 ^e et 4 ^e Groupe 5 ^e Groupe Tout le Groupe sauf races ci-dessous Chien de Canaan, Pharaon, Cirmeco de l'Etna, Podenco Canario, Ibicenco, Portugais Samoyède, Esquimau du Groenland, Akita Inu	12 mois 12 mois 15 mois 15 mois
2 ^e Groupe Rottweiler, Doberman, Schnauzer Géant, Dogue Allemand, Dogue de Bordeaux, Mastiff, Hovawart, Bullmastiff, Montagne des Pyrénées, St Bernard, Terre Neuve, Léonberg, Landseer, Mâtin de Naples, Dogue du Tibet, Mâtin des Pyrénées, Grand Bouvier Suisses, Bouvier Bernois	15 mois 12 mois	6 ^e et 7 ^e Groupe sauf Rhodesian Ridgeback (15 mois) 8 ^{ème} Groupe Retrievers (15 mois)	12 mois 12 mois 12 mois
Reste du Groupe 10 ^e Groupe Whippet, Petit Lévrier Italien	12 mois 15 mois	9 ^e Groupe Epagneuls Pékinois et Japonais	12 mois 10 mois - Reste du Groupe 12 mois

RENSEIGNEMENTS A FOURNIR pour les classes Travail et Champion Joindre photocopie du titre CLASSE TRAVAIL

Pour les chiens âgés de 15 mois le jour de l'ouverture de l'exposition et titulaires de l'attestation permettant l'engagement en classe travail. (la récompense doit être obtenue avant la date de clôture des engagements)

Chiens de Défense

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu :

- soit un Brevet chien de défense en Ring
- soit un Brevet Campagne
- soit un Brevet Mondioring
- soit un R.C.I. mention classée (I.P.O.1)
- soit un Brevet de Pistage français
- soit un Brevet de recherche utilitaire
- soit un Exc. en niveau 1 en Pistage F.C.I.
- soit un test international de sauvetage
- soit Brevet Troupeaux (Ovin ou Bovin)

Chiens d'arrêt Britanniques et Continentaux

Date et lieu de l'épreuve où le chien a obtenu Très Bon ou le Brevet International de Chasse Pratique BICP. 1^{er} ou 2^e degré

Chiens Courants

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un Brevet de Chasse

Spaniels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au moins une M.T.H.R

Retrievers

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un TB

Barbets

Date et lieu du concours où le chien a obtenu un brevet de travail à l'eau (1^{re} ou 2^e cat.).

Terriers

Date et lieu du concours de déterrage où le chien a obtenu un minimum de 100 points.

Teckels

Date et lieu du concours où le chien a obtenu au minimum 50 points ou un 3^e prix.

Chien d'Elan Norvégien - Chiens de rouge de Hanovre et de Bavière

Date et lieu de l'épreuve de recherche au sang où le chien a obtenu :

- sur piste artificielle : le qualificatif Très Bon
- sur piste naturelle : l'un des 4 qualificatifs suivants : chien de rouge, chien de rouge forceur, chien de rouge hurleur à la mort, chien de rouge indicateur à la mort.
- TAN ou Brevet maîtrise du C.R.H.B. (Chien de Rouge de Hanovre et de Bavière) Notation 4 (A) exigée au travail à la longe.

Chiens Nordiques de Traîneau

Date et lieu du concours où le chien a obtenu le Brevet de Travail Echelon 1.

Lévriers

Date et lieu des 4 épreuves à CACIL avec obligation de classement dans la première moitié des concurrents à deux reprises (joindre une copie de l'attestation demandée par la FCI).

CLASSE CHAMPION :

Les titres de champion doivent avoir été homologués avant la date de clôture des engagements.

ATTENTION : Si ces justificatifs ne sont pas joints à la demande d'engagement, le chien sera automatiquement inscrit en classe ouverte.

La meilleure façon de s'engager : www.cedia.fr

CONFIRMATIONS des CHIENS NON EXPOSES à METZ (57) - Parc des expositions Samedi 4 Novembre 2017 à partir de 10 h 30 (sans catalogue)

Race _____	Sexe _____	
Identification : _____	N° L.O.F. : _____	Né(e) le : _____
Nom du chien : _____		
Nom du Père : _____		
Nom de la Mère : _____		
Nom du Producteur : _____		
Nom du Propriétaire : _____	Prénom : _____	
Adresse complète : _____		
Ville : _____	Code Postal : _____	Tél. : _____

**Feuille d'engagement à retourner avant le 24 Octobre 2017
à Cédia - Confirmation Metz - 31230 COUEILLES**

TARIF

Non membre de l'ACT de Lorraine : 30 €

Membre de l'ACT de Lorraine : 27 €

Indiquer le numéro de la carte ACTL 2017 : _____

Chaque engagement donne droit à une entrée gratuite. Vous pouvez vous procurer des cartes d'accompagnateur au prix de 4€.

Vous recevrez un accusé de réception de votre engagement
qui sera à présenter au juge.

JOINDRE OBLIGATOIREMENT

- Participation aux frais d'organisation par chèque, CCP ou Mandat (cette somme restera acquise à l'ACT de Lorraine, même si l'exposant ne peut se présenter).

VOUS DEVEZ PRESENTER AU JUGE LES DOCUMENTS SUIVANTS :

- Formulaire d'examen de confirmation rempli et signé*
 - Carte d'identification du chien (tatouage ou puce)
 - Certificat de naissance.
- Pour les chiens nés à l'étranger*
- Formulaire de confirmation au titre de l'import*
 - Carte d'identification du chien (tatouage français ou puce)
 - Pedigree.

**(Ce document peuvent être téléchargé sur le site www.scc.asso.fr/documents/formulaires)*

La carte d'entrée avec l'horaire de passage sera
envoyée UNE SEMAINE avant la manifestation

Mail : confirmations@caninelorraine.fr
+ d'infos : www.caninelorraine.fr